



## C.A DU SAMEDI 03 décembre 2016

Bonjour à tous et à toutes,

Présent : Tout le bureau.

Etaient excusés : ST SAVIN - ANDERNOS - SANGUINET - CASTELNAU - ST AUBIN - PESSAC - AZUR et COUSTRAS représenté par Arlette VAN.....

Absents : SOULAC et LABOUHEYRE.

L'hiver est là mais de se retrouver réchauffe et fait plaisir, nous dit Bernadette en nous accueillant.

Comme nous avons peut-être pu nous en rendre compte, nous avons eu un premier trimestre avec plusieurs épreuves fédérales, émaillées de problèmes. En effet, par deux fois, un club s'est trompé d'enveloppe, ce qui a entraîné un retraitage de parties donc, un travail supplémentaire pour chaque responsable de centre, car il a fallu récupérer les parties retirées à partir d'une fiche personnelle. Pour elle ce fut beaucoup de stress jusqu'à ce qu'elle obtienne la confirmation de la bonne réception de ces parties (récupérées seulement 2 jours avant les épreuves).

Bernadette remercie tous ceux qui ont œuvré pour que tout se passe bien et dans les règles.

Bernadette voulait aussi nous signaler l'importance du lecteur de partie. Etant membre de la Commission d'Arbitrage, elle a eu de nombreux retours sur des mots mal prononcés qui, malheureusement, ont valu quelques 0, mais rien à faire pour ces malheureux (DRIFTER).

Il serait aussi souhaitable que les arbitres fassent très attention aux moyennes, par exemple pour la Phase 1 avec ANONA. La aussi le DA doit impérativement être au courant du règlement (AF) souhaité pour ces épreuves.

Apparemment, il n'y a pas eu de problèmes dans notre comité et nous devons comprendre pourquoi elle est et restera très exigeante sur l'arbitrage. Que chaque Président de club fasse arbitrer les personnes qui ont fait le stage et les tienne informées des règles et bien leur faire remplir les bulletins d'avertissements.

La participation a été très correcte pour les 1<sup>ères</sup> épreuves. Restent le Blitz et la Phase 2. Le Blitz se déroulera l'après-midi et notre présidente en profite pour remercier Marie-Claude de nous recevoir aujourd'hui car, elle sait qu'elle a beaucoup d'occupations et que ce n'est pas toujours facile. Elle associe aussi Françoise qui l'épaule pour l'arbitrage et ses déplacements.

Bernadette remercie aussi tous les responsables de centre qui s'investissent pour recevoir les joueurs.

Elle n'a pas grand-chose à dire sur l'AG de la Fédération qui a eu lieu à Aix les Bains, dont le compte rendu est sur le site fédéral. Les finances sont saines. Quant aux commissions, si celle de l'arbitrage est complète, celle de l'organisation technique n'est pas au point et elle n'a pas de nouvelles.

En ce qui concerne la nomination du nouveau directeur, la candidature de Frank Maniquant a été refusée. Selon les dernières informations, ils ont recruté une jeune stagiaire en CDD qui devrait surtout s'occuper de la communication et de la Newsletter. A cet instant, elle ne sait rien de plus la concernant.

Bernadette nous remercie de notre présence et passe la parole à Noëlle qui va nous faire un point financier et nous donner un aperçu sur les licences.

Point rapide comme toujours à cette époque de l'année, tout est normal.

Côté matériel l'imprimante de Bernadette, ayant rendu l'âme, a été remplacée.

En ce qui concerne le Classique, des pendules ont été achetées ainsi que 2 jeux pour voir ce qui sera le meilleur achat ensuite.

Le poste tournois est pour l'instant légèrement positif, ce qui ne sera sans doute plus le cas après la Phase 2, le centre de Mimizan étant très déficitaire. Mais comme il est très difficile de trouver des salles, il faut savoir parfois accepter quelques dépenses supplémentaires.

Les frais de fonctionnement vont évidemment faire un bond après ce C.A. mais c'est normal.

Il n'y aura plus beaucoup de rentrées pour les licences.

La seule source de revenus sera maintenant les Simultanés qui semblent accuser une très légère baisse de participation. La tendance s'inversera peut-être en cours d'année, ce qui éviterait une augmentation des redevances toujours envisageable si cette source de revenus diminuait trop. Comme on n'a aucune visibilité pour la semaine de Moliets, il est difficile de faire des prévisions.

La Fédé a donné une subvention de 200€ pour la Promotion.

Le chèque de 100€ (cadeau de départ de André Thouret) qui n'avait pas été débité par la présidente de la Fédé, a été re-crédité.

Maintenant Noëlle nous fait le point sur les licences.

A ce jour il y a 487 licenciés répartis comme suit :

Reprise des licences : 454 soit 87.5%

Nouveaux : 30

Report : 3

Les nouveaux licenciés se répartissent comme suit :

Diamant : 2 soit 6.7%  
Vermeil : 12 soit 40.0%  
Sénior : 16 soit 53.3%

Ce qui donne par catégories :

Diamant : 184 soit 37.8%  
Vermeil : 185 soit 38.0%  
Sénior : 113 soit 23.2%  
Espoir : 2 soit 0.4%  
Junior : 1 soit 0.2%  
Cadet : 1 soit 0.2%  
Benjamin : 0  
Poussin : 1 soit 0.2%

Nous sommes exactement à l'image de la représentation fédérale. Nous avons longtemps été le Comité « le plus vieux » ..... il semblerait qu'on ait un peu rajeuni.....

4 licences sont en attente et une 5<sup>ème</sup> en prévision, ce qui porterait à 492 le nombre de licenciés. Nous atteindrons peut-être les 500 en fin de saison.

Nous déplorons, malheureusement, quelques décès et quelques personnes se sentent trop âgées pour venir jouer en club. Il est clair cependant que le gros du travail à faire dans les clubs est la fidélisation des nouveaux licenciés. Ce qui n'a rien d'évident, car si on fait des parties trop « cool » afin de ne pas les rebuter d'entrée, ce sont les anciens joueurs qui n'apprécient pas, c'est un véritable casse-tête.

Noëlle nous remercie pour lui avoir facilité la tâche en étant très disciplinés et très clairs dans nos envois.

Elle remercie aussi Thierry qui assure toute la partie informatique..... Ce qui n'est pas toujours simple et met parfois sa patience et sa bonne humeur à rude épreuve.

Maintenant c'est Françoise qui nous fait un point rapide sur les scolaires.

L'envoi des quiz est prolongé jusqu'aux vacances de Noël, une finale locale pour les Landes aura lieu à Tercis le 1<sup>er</sup> février et la finale régionale aura lieu le 1<sup>er</sup> avril.

Comme il a été décidé à l'A.G. le stage d'arbitrage aura lieu tous les 2 ans et cette année il va se faire à Andernos. Il faut déjà prévenir Bernadette car il n'y aura que 5 places pour les volontaires.

Patrick nous fait le point sur le classique

Il a un engagement de son club dans le cadre du « Partenariat Classique » avec l'organisation

- De séances en club
- D'une équipe aux qualifications régionales du Championnat de France Interclubs
- D'un tournoi homologue annuel
- D'une compétition Promotion

La FFSC met à disposition pendant 3 ans, 4 jeux et 4 chronos. Ce matériel restera au club au terme de ces 3 ans si le club a rempli ses engagements.

Exonération de la redevance fédérale (1.50€ par joueur) pour le premier TH classique annuel.

Le Comité a programmé une enveloppe de 1.000 € pour l'achat de matériel

Patrick déplore qu'aucune compétition classique ne soit programmée dans le cadre des festivals de La Rochelle et de Biarritz.

Thierry Bayle veut bien envisager un tournoi pour le festival de Biarritz mais précise que celui de La Rochelle est un tournoi fédéral et que la demande doit être faite à la Fédé.

La séance est levée à 12h